

Demande d'un crédit d'engagement

Piscine - centrale solaire sur les toits

<u>Objet de l'investissement</u>	<u>Crédit d'engagement</u>	<u>Numéro de compte MCH2</u>	8712.5040.02
<u>Description de l'objet</u>	Réalisation d'une centrale photovoltaïque sur les toits avec financement participatif		
<u>Objectifs de l'investissement</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ce genre de projet contribue à l'atteinte des objectifs fixés dans la stratégie 2050 de la Confédération et est en adéquation avec l'agenda 2040 de la commune - Permettre aux services "infrastructures" et "électricité" de faire des économies - Permettre aux potentiels investisseurs (citoyens) de profiter de bonnes conditions d'investissement 		
<u>Avantages</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Les coûts d'amortissement, d'intérêt et d'exploitation sont couverts par le prix du kWh facturé au consommateur final. - Sans problème d'exploitation, la piscine devrait profiter d'une diminution de plus de 10 % du montant des factures d'électricité - L'énergie refoulée sur le réseau sera valorisée lors de sa vente par le service de l'électricité aux consommateurs finaux - La consommation atypique de la piscine est idéale pour une autoconsommation maximale de l'énergie photovoltaïque en été - Selon les bilans économiques et énergétiques de l'étude entreprise par le bureau Energy SA ainsi que les projections du service de l'électricité, le projet est suffisamment rentable pour permettre d'offrir à la population ou à tout autre investisseur un intérêt de 2.25 % 		
<u>Inconvénients</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Si le nombre suffisant d'investisseurs n'est pas trouvé, c'est la commune qui devra assumer la somme manquante. La somme investie serait évidemment aussi rétribuée à 2.25 % 		

Descriptif du crédit d'engagement

<u>Dépenses</u>	Remarques / commentaires	Impôt préalable récupérable	Montant brut TVA incluse
	Réalisation d'une centrale photovoltaïque		174'000.00
Total des dépenses		-	174'000.00

<u>Subventions, revenus</u>	Remarques / commentaires	TVA due	Montant total TVA incluse
	Subvention estimée de Pronovo		23'355.00
Total des subventions, revenus		-	23'355.00

Investissement net 150'645.00

Compétence financière : **Conseil général**

<u>Financement</u>	Remarques / commentaires	No de compte	Montants
Par les souscripteurs	rémunérés à 2.25 %		150'645.00

Coûts annuels découlant du nouvel investissement (charges induites)

Charges induites :	Frais de personnel	Frais entretien/ maintenance	Intérêts	Dépréciations / Par année	Revenus induits: (déduits du total)	Total	Valeur résiduelle
Amortissement (25 ans)		1'620	3'390	6'026		11'036	

Frais de personnel :

Frais d'entretien / maintenance :

Intérêts (diminués du prêts LIM)

Montant soumis à intérêt

Amortissement **Amortissement linéaire sur 25 ans**

Autres charges :

Revenus induits :

Impôt préalable TVA récupérable

Réponse oui/non	Motif
oui	

Investissement prévu au plan d'investissement

Réponse oui/non	En quelle année	Quel montant net	fin des travaux
oui	2025	200'000.00	2025

Le crédit d'engagement est préavisé par

Commission Energies et Réseaux

De la commission des finances

Du Conseil municipal

Du Conseil général

Date préavis / décision	Favorable / défavorable	Remarques de la commission / du CM / du CG
03.10.2024	Favorable	
22.10.2024	Favorable	
29.10.2024	Favorable	
25.11.2024		

Tramelan, le 30.10.2024

Service financier
Raphaël Chappuis